

**DELIBERATION N° 2026-24
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

Date de convocation : 17 avril 2026

SEANCE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Bénédicte SURELLE, Maire.

La séance a été publique.

Présents : Mme Bénédicte SURELLE, M. Cyrille MARLE, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Philippe PLANCHARD, M. Michel JALLOT, M. Jean-Louis FONTAINE, Mme Brigitte TRIPON, Mme Marie-Laure BOISSON, Mme Christine LEBON, Mme Elisabeth GATARD, M. Anthony PAUCHARD, Mme Anaïs SCHAUFFLER

Absents excusés : Mme Elodie CAILLARD donne pouvoir à M. Anthony PAUCHARD
M. Sébastien DAVOINE donne pouvoir à Mme Christelle DE FIGUEIREDO
M. Eric LAFFOND donne pouvoir à Mme Bénédicte SURELLE

Secrétaire de séance : Mme Brigitte TRIPON

Objet : Vote du Budget Primitif 2026 - Assainissement

BUDGET PRIMITIF 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de budget primitif pour 2026,

CONSIDÉRANT que le projet de budget 2026 a été présenté en commission des finances le 10 avril 2026

ENTENDU l'exposé de Madame la Maire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le Budget Primitif Assainissement pour l'exercice 2026, à l'unanimité, comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION

CHAPITRES	RECETTES	DEPENSES
011		11.755,00 €
012		1.700,00 €
014		1.670,00 €
042		5.200,00 €
65		1.200,00 €
66		10.400,00 €
67		800,00 €
68		500,00 €
002	18.180,66 €	
042	4.410,00 €	
70	19.810,00 €	
<i>Total section d'exploitation</i>	42.400,66 €	33.225,00 €

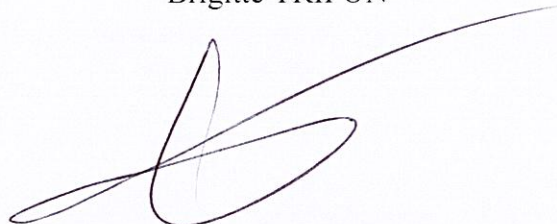
SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES	RECETTES	DEPENSES
040		4.410,00 €
041		5.400,00 €
16		4.795,00 €
20		22.821,80 €
23		294.000,00 €
001	29.930,32 €	
040	5.200,00 €	
041	5.400,00 €	
16	294.000,00 €	
<i>Total section d'investissement</i>	334.530,32 €	331.426,80 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les Nancy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Brigitte TRIPON



La Maire,
Bénédicte SURELLE



Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.